

Séance du mardi 08.01.2019

Motion

Pour une accessibilité à pied et en transports publics du Centre Blécherette de la Police cantonale au Mont-sur-Lausanne

Le mardi 11.12.2018 avait lieu à 17h30 une séance de la Commission Thématique des Systèmes d'Information du Grand Conseil au Centre Blécherette de la Police cantonale.

Le soussigné n'ayant pas de voiture et voulant expérimenter l'accessibilité du lieu de séance en transports publics, il a consulté la carte du réseau des Transports publics de la région lausannoise, TL, et a malheureusement dû constater que le centre Blécherette n'était pas du tout desservi par les transports publics. Les deux seuls arrêts proches à 10-15 minutes à pied sont les arrêts « Côtes » et « Blécherette » desservis par les lignes 8 et 60 pour le premier, et les lignes 1 et 21 pour le second.

A l'analyse d'une carte géographique, la manière la plus efficace de se rendre au Centre Blécherette semble être d'emprunter la ligne 8 et de descendre à l'arrêt « Côtes ». Il faut ensuite descendre à pied via un chemin en pente, lequel n'est manifestement ni favorables aux personnes à mobilité réduite, ni aux personnes avec une poussette, le chemin aboutissant, suivant le cheminement suivi, à des escaliers.

Par ailleurs, une fois le chemin en pente terminé, le marcheur se trouve confronté à une absence de trottoir pour continuer son chemin en direction du Centre Blécherette. Il a alors le choix, soit de passer par-dessus une haie d'arbustes, soit alors de longer la route, sur la route.

Il n'est pas acceptable qu'un bâtiment voué au service public aussi important ne soit pas accessible correctement et facilement à pied et en transports publics lorsqu'on sait que plusieurs centaines de collaboratrices et collaborateurs de l'Etat de Vaud y travaillent, que beaucoup de personnes doivent s'y rendre sans voiture pour rendre leur permis de conduire, ou le récupérer en cas de perte de permis, et que beaucoup d'auditions de police s'y passent.

Il ne serait pourtant pas difficile, par exemple, d'étudier un prolongement de la ligne 1 et/ou 21 depuis l'arrêt « Blécherette » jusqu'à celui de « Coppoz », de baliser le chemin depuis l'arrêt « Côtes » des lignes 8 et 60, de créer au moins un trottoir tout le long du Chemin de la Lanterne, et un passage pour piétons au niveau du rond-point à la fin de ce chemin. Bien évidemment, tout ceci devra tenir compte subtilement des projets autoroutiers à venir de l'OFROU dans le secteur de la Blécherette.

Aussi je demande au Conseil d'Etat par voie de Motion de bien vouloir assurer l'accessibilité multimodale, notamment à pied et en transports publics, du Centre Blécherette de la Police cantonale vaudoise. Merci d'avance.

Chavannes-près-Renens, 08.01.2019

Alexandre RYDLO, Député socialiste

Développement souhaité